

# CSE MOINS DE 50 SALARIÉS : MISSION EN SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Référence : CSE25



## INTER

Durée : 2 jours

Tarif : 1 560 € net par participant (non assujetti à la TVA)

Lieu : Paris et à distance

Dates des prochaines sessions :

28

janv. 2026

03

juin 2026

25

nov. 2026

## INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

01 45 49 99 15

contactentreprises@udd.eu



### Public :

Membres du CSE d'une entreprise de moins de 50 salariés



### Prérequis :

Aucun



### En savoir plus

sur nos méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap

## Objectifs :

- Identifier les attributions et les moyens du CSE en matière de santé et sécurité
- Lister les actions à mener pour faire face aux situations concrètes particulières
- Schématiser les étapes de la réalisation des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles

## Programme :

### 1. Identifier les compétences générales du CSE en matière de santé et sécurité

- Identifier les notions de RPS et d'épuisement professionnel
- Identifier les responsabilités de l'employeur
- Focus sur la faute inexcusable

### 2. Animer collectivement la santé-sécurité au sein du CSE de moins de 50 salariés

- Se positionner par rapport aux différents acteurs de l'entreprise (employeur, salarié, responsable sécurité...)
- Entretenir des relations avec les acteurs externes : inspection du travail, CARSAT...
- Comment légitimer le dialogue social sur les conditions de travail ?
- Face aux risques : élaborer des stratégies d'intervention
- Comment exploiter les ressources documentaires du CSE ?

### 3. Distinguer droit d'alerte du CSE et droit de retrait du salarié

- Le CSE peut mettre en œuvre trois procédures d'urgence distinctes
- Situation de danger grave et imminent
- Droit d'alerte en matière de harcèlement moral, harcèlement sexuel et discrimination
- Atteinte à la santé publique et à l'environnement
- Droit de retrait du salarié

### 4. Distinguer les accidents du travail des maladies professionnelles

- Définition de l'accident du travail
- Définition des maladies professionnelles ou à caractère professionnel

### 5. Réaliser des enquêtes méthodiquement

- Quand et comment procéder à une enquête ?
- Constituer une délégation et recueillir les faits
- S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes
- Cas particulier des enquêtes pour harcèlement ou tentative de suicide en lien avec le travail

# Bulletin d'inscription

## Formation inter-entreprise

 Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription à [contactentreprises@udd.eu](mailto:contactentreprises@udd.eu) au plus tard 2 semaines avant la date de début de la session.

### FORMATION :

Titre de la formation :

Date de début de session :  /  /

**Tarif par participant :**  € net de Taxes

Format choisi :  Présentiel : 66 avenue du Maine - 75014 Paris  
 Distanciel

### PARTICIPANT(S) :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

### ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### Adresse de facturation si différente :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### RESPONSABLE DE FORMATION (suivi de l'inscription) :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

### FINANCEMENT :

Prise en charge OPCO en subrogation :  Oui  Non

#### Si oui, préciser :

Nom de l'OPCO :

Adresse :

Code postal :  Ville :

#### INFORMATIONS DU CONTACT :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente : [CGV](#)

Date :  /  /



#### Signature du responsable de l'inscription\* :

\* Les signatures doivent être obligatoirement manuscrites ou électroniques sous réserve qu'elles correspondent aux normes en vigueur (Universign, DocuSign, YouSign, Je suis en cours, etc.).



Pour toute correspondance :  
[contactentreprises@udd.eu](mailto:contactentreprises@udd.eu)

Nos conditions générales de vente sont consultables sur le lien suivant : [CGV](#), nos mentions légales sur le lien suivant : [Mentions légales](#) et notre règlement intérieur sur le lien suivant : [Règlement intérieur](#).

Université du domicile – Centre de formation Entreprises  
66 avenue du Maine 75014 Paris – 01 45 49 99 15  
Siège social : UDD, 60 rue Saint-Blaise - BP 60130, 61004 Alençon Cedex - NAF/APE : 8299Z  
RCS : 834 111 601 ; TVA intra-communautaire : FR13834111601  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28610102561 auprès du préfet de région de Normandie